

Prévention du suicide : Module Sentinelles au repérage de la crise suicidaire

Mercredi 16 et Vendredi 25 novembre 2022 - Combrailles

La formation "Agir en prévention du suicide" est composée de trois modules, conçus par M. Séguin (enseignante chercheuse, docteure en psychologie, institut Douglas, Montréal), N. Chawky (psychologue-chercheuse, Institut Douglas, Montréal), CE. Notredame (psychiatre, CHRU Lille) et P. Grandgenèvre (psychiatre, CHRU Lille).

Ces modules sont accrédités par le Groupement d'Étude et de Prévention du Suicide (GEPS) et la Direction Générale de la Santé (DGS). Cette formation vise à renforcer les habiletés et dispositions spontanées des participants pour repérer, au sein de leur communauté de vie, les signes d'alerte d'un risque suicidaire et orienter les personnes repérées vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Être en capacité de repérer les signes d'alerte concernant une personne en souffrance au sein de sa communauté de vie
- Aller vers la personne repérée et ajuster ses modalités relationnelles avec elle en fonction du contexte
- Connaître le champ et les limites de son action
- Savoir prendre soin de soi et se protéger face à des situations complexes
- Apprendre à reconnaître le bon moment pour passer le relai (pour soi-même et pour les autres)
- Identifier où orienter les personnes ayant un risque suicidaire vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes donnant des signes d'alerte d'un risque suicidaire.

FORMATEURS

Binôme de formateurs, professionnels de santé ayant une expertise dans le domaine de la prise en charge des personnes suicidaires :

Dr Pascal Souplet, médecin du travail

Aurélie Lantrade, psychologue clinicienne

DURÉE & HORAIRES

2 jours, soit 14h au total

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

PUBLICS

Tout professionnel ou citoyen non soignant présentant une disposition spontanée à l'aide et au souci pour autrui, par exemple : travailleur social, aide-soignant, auxiliaire de vie, enseignant, agent d'accueil, bénévole dans une association d'aide ou de soutien, secrétaire médicale, pharmacien d'officine, élu, professionnel des ressources humaines, pompier, facteur, guichetier, agent de sécurité...

Si vous êtes porteur d'un handicap, nous vous invitons à contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptées.

PREREQUIS

Conditions d'accès au module : avoir une disposition spontanée au souci de l'autre et à l'entraide ; être repéré.e pour cela dans une ou plusieurs de ses communautés de vie ; être en mesure de prendre soin de soi.

LIEU

A définir dans les Combrailles

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Date de publication de ce programme : 21/06/2022

Date de mise à jour : 27/09/22

1/2

Prévention du suicide : Module Sentinelles au repérage de la crise suicidaire

Mercredi 16 et Vendredi 25 novembre 2022 - Combrailles



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle dédiée à la formation avec vidéoprojecteur. Non diplômante. Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : support de formation, bibliographie, documentation complémentaire.

Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation. Remise d'un certificat de réalisation de l'action de formation. Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.



PROGRAMME

Jour 1— Mercredi 16 novembre :

- Être en capacité de repérer les signes d'alerte concernant une personne en souffrance au sein de sa communauté de vie
- Aller vers la personne repérée et ajuster ses modalités relationnelles avec elle en fonction du contexte
- Connaître le champ et les limites de son action

Jour 2—Vendredi 25 novembre :

Le matin

- Savoir prendre soin de soi et se protéger face à des situations complexes
- Apprendre à reconnaître le bon moment pour passer le relai (pour soi-même et pour les autres)
- Identifier où orienter les personnes ayant un risque suicidaire vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées

L'après-midi : temps de regroupement avec les personnes formées aux autres modules (Intervention de crise, évaluation / orientation)

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs sur le territoire des Combrailles
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes donnant des signes d'alerte d'un risque suicidaire.
- Identifier les dispositifs d'écoute, des ressources...
- Exprimer vos attentes et besoins vis-à-vis d'un réseau

Sur le territoire des Combrailles

Renseignements pédagogiques

Marie-Pierre Condat, coordinatrice CLS, SMAD Combrailles, condat@combrailles.com

Julie Mallet - IREPS ARA Délégation Puy-de-Dôme
Tél. 04 73 30 29 41 - julie.mallet@ireps-ara.org

Date de publication de ce programme : 21/06/2022

Date de mise à jour : 27/09/22

2/2



DEMANDE D'INSCRIPTION p.1/2

Je souhaite m'inscrire à la formation :

PRÉVENTION DU SUICIDE : MODULE SENTINELLES AU REPÉRAGE DE LA CRISE SUICIDAIRE

Mercredi 16 et vendredi 25 novembre 2022 dans les Combrailles

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs.

Un bulletin d'inscription incomplet ne pourra pas être validé, veuillez remplir attentivement SVP.

CONTACT DU-DE LA CANDIDAT-E

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse + ville (si inscription à titre individuel) :

.....

Tél :

Email individuel OBLIGATOIRE :

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom ou raison sociale :

Adresse + ville :

Nom et prénom du responsable hiérarchique :

Tél :

Email individuel (OBLIGATOIRE, différent du stagiaire, pour signer votre convention) :

.....

BASE DE DONNÉES PRÉVENTION SUICIDE

En participant à cette formation, vous acceptez que vos coordonnées soient inscrites dans la base de données régionale du réseau prévention suicide de l'ARS ARA (accès donné à toutes les personnes formées).

Vous pourrez à tout moment nous solliciter pour modifier ces données. Valider cette information en cochant cette case :

Si les coordonnées à communiquer diffèrent de celles du bulletin d'inscription, merci de les noter ici :

Nom / Prénom :

Email : Téléphone :

Veuillez noter :

- ◆ Le nombre de participants limité à **15 personnes (2 personnes maximum par structure)**.
- ◆ Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des prérequis.
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

Suite du bulletin en p.2 svp.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



DEMANDE D'INSCRIPTION p.2/2

Je souhaite m'inscrire à la formation :

PRÉVENTION DU SUICIDE : MODULE SENTINELLES AU REPÉRAGE DE LA CRISE SUICIDAIRE

Mercredi 16 et vendredi 25 novembre 2022 dans les Combrailles

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs.

VOTRE STATUT PROFESSIONNEL (OBLIGATOIRE) :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) du secteur public
- Salarié(e) du secteur privé
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

MERCI DE JUSTIFIER CI-APRÈS QUE VOUS REMPLISSEZ LES PRÉREQUIS DEMANDÉS :

.....

.....

.....

.....

Bulletin à retourner par mail ou courrier
avant le vendredi 4 novembre à
IREPS ARA délégation Puy-de-Dôme
 Tél. 04 73 30 29 41 / mail : julie.mallet@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

